Société Cantonale des Musiques Vaudoises

PROCES-VERBAL
159ème Assemblée des délégués de la SCMV
Samedi 1er novembre 2025 à L'Isle
Organisation : Persévérante de Mont-la-Ville

Présidence : Monique PIDOUX COUPRY

Ordre du jour : adressé aux sections, il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

1) SALUTATIONS

La 159ème Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la salle polyvalente de L'Isle. Elle est organisée par la Persévérante de Mont-la-Ville.

La Présidente du Comité central, Monique PIDOUX COUPRY, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

MONTANGERO Stéphane	Président du Grand Conseil
CLERC Etienne	Vice-Syndic de la Commune de Mont-la-Ville
MENOUD-BALDI Luana	Présidente de l'ASM
GARRAUX René	Banneret fédéral
MUELLER Gino	Président d'honneur SCMV
PERRETEN Alain	Membre du Comité d'honneur SCMV
ROUGE Claudia	Membre du Comité d'honneur SCMV
RICHARDET Jean-Daniel	Membre du Comité d'honneur SCMV
CROSET Laurent	Membre du Comité d'honneur SCMV
MAURER Vincent	Président de la Commission de musique SCMV
FLOTRON Christine	Membre de la Commission de musique SCMV
HUERLIMANN Yves	Membre de la Commission de musique SCMV
SPIRITO Florian	Président de la Commission technique des tambours SCMV
MONGE Olivier	Membre de la Commission technique des tambours SCMV
PICHON Stéphane	Banneret cantonal
GUIGNARD Daniel	Responsable du camp de musique SCMV
GUIGNARD Ysaline	Responsable du camp de musique SCMV
GIROD Jennifer	Présidente Commission permanente du CVSPE
CHERBUIN Claude	Président de l'Association Vaudoise des musiciens vaudois fédéraux
BARRAS Marc-André	Membre ARMP (Association romande des musiques populaires)
CHETELAT Sébastien	Président de l'Association romande des directeurs de musique (ARDM)
CURRIT Béatrice	Co-présidente du Comité de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises (ACMN)
GUENAT Laurence	Présidente de la Société cantonale des musiques fribourgeoises (SCMF)
DÉVAUD Raphaël	Membre du Comité de la Société cantonale des musiques fribourgeoises (SCMF)

MARIETHOZ Raynald	Vice-Président de l'Association cantonale des musiques valaisannes (ACMV)
PERRIARD Jean-Luc	Responsable des vétérans de la Fédération Jurassienne de musique
SIMONIN Patrick	Président de VAUD Associations
DUCRET Mireille	Présidente de l'Association des Paysannes vaudoises
HEDIGUER Gilbert	Président de la Commission de tir de l'Association vaudoise de tir sportif
BERARD Didier	Caissier de l'Association des écoles de musique AEM-SCMV
CURCHOD Bertrand	Président de l'Association des écoles de musique AEM-SCMV
MAURER Chantal	Membre de l'Association des écoles de musique AEM-SCMV
VON BURG Anita	Représentante de la Société AVIA
GOLLIEZ Pascal	Membre du secteur finances SCMV

Monique PIDOUX COUPRY remercie les organisateurs de cette journée, en particulier la Persévérante de Mont-la-Ville. Elle exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole au président de la Persévérante de Mont-la-Ville M. Bertrand MIAZ qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués et relève les 140 ans d'existence de sa société.

Monique PIDOUX COUPRY rappelle quelques dispositions de nos statuts.

Sur les 92 sections convoquées, le décompte est le suivant :

Sections présentes	85
Sections excusées/absentes	7
Nombre de délégués présents	143

2) DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Deux sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- Echo du Chêne d'Aubonne : Pascal JEKER
- Corps de musique de Pully : Christophe DEGLON

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY donne la parole à M. Etienne CLERC, Vice-Syndic de la Commune de Mont-la-Ville, qui salue l'Assemblée et présente sa commune.

3) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES 2024

Ce procès-verbal n'appelant aucune remarque de la part de l'Assemblée des délégués, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

4) ADMISSIONS ET DEMISSIONS

C'est avec regret que nous prenons acte de la démission de la Société de tambours SDIS de Malley. La lettre de démission est lue en Assemblée.

Nous regrettons cette décision et leur souhaitons à chacun d'entre eux de pouvoir continuer de jouer et trouver plaisir ailleurs.

L'Assemblée des délégués en a pris acte. La SCMV compte dès lors 91 sociétés membres.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole au Président du Grand Conseil M. Stéphane MONTANGERO.

5) RAPPORTS

a) de la Présidente du Comité central

Rapport en annexe.

b) du Président de la Commission de musique

Les sections ont pu prendre connaissance du rapport de la Commission de musique, via le fascicule de convocation adressé aux sociétés. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture. Il n'y a pas de remarque de l'Assemblée.

Vincent MAURER, Président CM, rappelle quelques points de son rapport. Il tient par ailleurs à remercier tous les membres de la Commission de musique, à savoir :

Christine Flotron, secrétaire
Joëlle Gaillard, membre de la Commission Permanente (CP) du CVSPE
Antoine Rabut, responsable des cours d'initiation à la direction
Yves Hürlimann, membre

Il profite de remercier Florian Spirito, président de la Commission technique des tambours et membre de la CP CVSPE.

Il rappelle le délai d'inscription pour la rencontre des chefs le 10 janvier avec M. Jean-Claude KOLLY.

Le Festival de musique légère 2025 a été un véritable succès. Il encourage les sociétés à se porter candidat pour l'organisation de 2030.

Il félicite les 29 sociétés vaudoises qui se sont inscrites à la Fête fédérale de Bienne et leur souhaite beaucoup de plaisir.

Il rappelle que 172 candidats participeront au CVSPE. Toutes les informations se trouvent dans le livret de fête ainsi que sur le site du CVSPE.

Monique PIDOUX COUPRY remercie Vincent pour tout son travail, tant à la présidence de la CM qu'en tant que membre de la CP CVSPE. Elle remercie également tous les membres de la CM.

c) du Président de la Commission technique des tambours

Les sections ont pu prendre connaissance du rapport de la Commission technique des tambours, via le fascicule de convocation adressé aux sociétés. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture. Il n'y a pas de remarque de l'Assemblée.

Florian SPIRITO, Président de la CTT, rappelle que la réunion des directeurs du 10 janvier prochain est également ouverte aux directeurs des tambours avec la présence de M. Lucien ORSINGER. Il invite les sociétés à lui transmettre les modifications concernant la liste des tambours afin qu'il puisse la mettre à jour sur le site de la SCMV.

Monique PIDOUX COUPRY remercie Florian pour son travail, tant à la présidence de la CTT qu'en tant que membre de la CP CVSPE. Elle remercie également les membres de la CTT.

d) des responsables du Camp d'été de la SCMV

Les sections ont pu prendre connaissance du rapport des responsables du camp, via le fascicule de convocation adressé aux sociétés. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture. Il n'y a pas de remarque de l'Assemblée.

Daniel GUIGNARD rappelle que les sociétés reçoivent au printemps la liste de leurs jeunes inscrits au camp. Il remercie les responsables des sociétés de bien vérifier cette liste, en particulier la colonne qui indique à qui sera facturée la participation de l'élève et que toutes modifications peuvent être signalées par retour de mail. Le prix du camp va passer de CHF 670.00 à CHF 700.00.

Les organisateurs du camp sont toujours à la recherche de sponsors que cela soit financier, dons de nourriture ou prêt de matériel, voire même un véhicule de transport mis à disposition serait particulièrement bien venu.

En 2027, aura lieu le 45ème camp. Spectacle spécial en réflexion en tenant compte de son financement.

Monique PIDOUX COUPRY relève que pendant deux semaines, plus d'une centaine de jeunes musiciens, mais aussi tout un encadrement incroyable, d'une équipe expérimentée à leur tête composée de Daniel et Ysaline Guignard, Léa d'Ascoli, Stéphane Pecorini pour la direction musicale et Florian Spirito pour les tambours, ont animé le balcon du Jura par leur présence et leur musique.

Chaque année, au nom de la SCMV, Monique PIDOUX COUPRY ne manque pas de remercier toutes ces personnes qui consacrent deux semaines de leurs vacances pour nos jeunes.

e) du Caissier du Comité central

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections. Ils sont commentés par le responsable des finances, Didier BERARD.

Comptes 2024

Le récapitulatif des comptes et du bilan 2024 étaient disponibles dans les documents de l'Assemblée.
Au niveau des comptes des résultats, 2024 était une année sans grande manifestation pour la SCMV. Pas de frais pour le poste de la Fête cantonale des musiques, hormis un reliquat de paiement pour la fête de 2023.
Par rapport aux comptes 2023, la différence principale est au niveau du camp d'été, avec un déficit d'environ CHF 10'000, pour la participation au Festival international de musique des jeunes à Zürich.
Côté sponsoring, on voit l'impact sur la perte du sponsor bancaire (Raiffeisen).
Des réserves ont été attribuées à différents fonds.

Ce qui donne un bénéfice de l'exercice de CHF 326.21 après attribution aux fonds de réserve.

Donc un bilan avec une augmentation des actifs qui ont été attribués aux fonds de réserve du camp musical, de la fête cantonale, de la formation musicale, et de la prochaine fête fédérale.

Merci à nos sponsors :

1. Les Artisans Vignerons d'Yvorne
2. AVIA
3. Centre automobile Romand Emil Frey à Crissier, avec le concessionnaire Toyota
4. La Mobilière

Les rapports sont approuvés par l'Assemblée.

f) de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : L'Echo du Jura de Mollens, Les Cuivres du Mont-Tendre de Montricher et La Persévérante de Mont-la-Ville.

M. Claude RAMONI prend la parole pour lire le rapport.

Monique PIDOUX COUPRY remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail.

6) APPROBATION DES COMPTES 2024 ET DE LA GESTION DU CC

L'Assemblée, n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité.

Monique PIDOUX COUPRY remercie Didier BERARD et Pascal GOLLIEZ pour le travail effectué.

7) BUDGET 2026

Présentation par Didier BERARD.

Le budget 2026 était disponible dans les documents de l'Assemblée.

Lle budget proposé était à l'équilibre, sans grand changement par rapport au budget de cette année.

Didier BERARD explique que le seul changement significatif concerne les cotisations à l'ASM que l'on reçoit en fonction du nombre de musiciens. Il y a l'augmentation de CHF 1.50 par musicien et la partie « Communication » de CHF 10.00, ce qui représente env. CHF 34'000.00 en charges.

Ce montant sera récupéré dans les cotisations courantes. On recevra donc une facture plus élevée de l'ASM, et on refacturera ces cotisations aux sociétés. Donc l'année prochaine, 1 seule facture par la SCMV pour votre société au lieu de celle de la SCMV et une autre pour les abonnements au journal UNISONO de l'éditeur.

Ce budget avait été présenté avant d'apprendre que le contrat de sponsoring avec la Mobilière de CHF 3'000.00 n'allait pas être renouvelé.

Le budget 2026 est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.

Monique PIDOUX COUPRY relève que le Comité central est toujours à la recherche de nouveaux soutiens et si quelqu'un dans l'assistance souhaite se faire connaître via notre association qu'il n'hésite pas à s'annoncer.

8) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES 2025

Sont nommés pour le prochain exercice : L'Echo du Sauteruz de Bercher-Vuarrens, La Lyre d'Echallens et l'Echo de la Molombe de Penthalaz-Daillens.

La nomination de la Commission de vérification des comptes est acceptée à l'unanimité.

9) ELECTION ET DEMISSION DU COMITE CENTRAL

Comme annoncé l'année dernière, Christian INDERMUEHLE a donné sa démission.

Françoise GOLLIEZ nous en fait sa lecture.

Christian INDERMUEHLE a fonctionné au sein du Comité central depuis 2014 en tant que responsable archives et logistique. Il sera remercié lors de la prochaine Fête des jubilaires et sera nommé à cette occasion membre du Comité d'honneur.

Monique PIDOUX COUPRY relève que l'effectif du comité diminue, puisqu'il se retrouve dès lors dans une composition de 5 membres. Elle y reviendra au point 14 de l'ordre du jour.

10) INFORMATIONS DE L'AEM-SCMV

Les informations de l'AEM-SCMV font partie intégrante de la brochure jointe à la convocation.

Au nom de la SCMV, Monique PIDOUX COUPRY souhaite remercier les membres du Comité de l'AEM-SCMV, à savoir :

- son président, Bertrand Curchod,
- ses membres, Chantal Maurer, Norbert Pfammater, Félix Bergeron et Didier Bérard,

pour leur investissement et leur collaboration.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Bertrand CURCHOD.

Présentation AEM-SCMV en annexe.

11) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES POUR 2027 VOIRE PLUS

Monique PIDOUX COUPRY rappelle que l'Assemblée des délégués 2026 a été attribuée l'année dernière aux quatre sociétés organisatrices de la prochaine Fête cantonale, à savoir les deux sociétés de Payerne, celle de Corcelles-près-Payerne et celle de Grandcour.

Pour 2027, aucune candidature ne nous a été adressée.

Elle souligne que l'Assemblée des délégués a toujours lieu le 1er samedi de novembre et que les candidatures pour 2027 et suivantes restent ouvertes.

La parole est donnée à Samuel QUILLET de la Lyre de Grandcour.

12) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA FÊTE DES JUBILAIRES 2027 VOIRE PLUS

L'Echo du Chêne d'Aubonne nous a fait parvenir sa candidature pour 2027. Lecture en est faite.

La candidature est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

Monique PIDOUX COUPRY remercie l'Echo du Chêne et prie son président Pascal JEKER de prendre acte que leur candidature a été acceptée. La Fête des jubilaires aura lieu le dimanche 14 mars 2027.

Pour rappel, la Fête des jubilaires 2028, organisée par l'Alliance Baulmes-Champvent, aura lieu le dimanche 26 mars et la prochaine Fête des jubilaires organisée par la Fanfare de Gimel aura lieu le dimanche 22 mars 2026 à Gimel.

La parole est donnée à Laura Tosoni, Présidente de la Fanfare de Gimel qui nous informe que la fête aura lieu dans la cantine des fêtes et que l'Avenir d'Aclens aura le plaisir d'animer musicalement cette journée.

13) CONCOURS VAUDOIS DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES

Monique PIDOUX COUPRY rappelle que le dernier CVSPE a lieu à Aubonne et remercie l'Echo du Chêne d'Aubonne pour son organisation ainsi que pour celle du Festival de musique légère.

Elle remercie également la Commission permanente, à savoir :

- sa présidente Jennifer Girod,
- ses membres Vincent Maurer, Florian Spirito, Joëlle Gaillard, Norbert Pfammater

pour tout leur travail.

Candidature pour l'organisation du CVSPE 2026 :

La Lyre d'Avenches a déposé sa candidature et Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Christian FAILLOUBAZ, son Président.

Ayant déjà obtenu l'aval de l'AEM-SCMV, cette candidature obtient celui de la SCMV et de son Assemblée.. Le CVSPE 2026 aura lieu le 14 novembre 2026.

Les candidatures sont ouvertes dès 2027.

La parole est donnée à Nicolas WEBER, Président de la Fanfare de Crissier, organisatrice du CVSPE 2025, qui nous informe que les concours auront lieu dans 5 salles proches les unes des autres et qu'en fin de journée, nous aurons le plaisir d'entendre le Camp de musique de la côte ouest en concert.

Félicitations aux musiciens vaudois ayant réussi l'examen d'admission à la musique militaire en 2025 :

Düscher Jules – Le Sentier – Euphonium
Brinkley Kilian – Forel (Lavaux) – Batterie classique
Vetsch Julien – Borex – Trompette
Martin Sam – Marchissy - Clarinette

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole à Luana MENOUD-BALDI, Présidente de l'ASM.

Luana MENOUD-BALDI nous informe que quelque 550 sociétés se sont inscrites à la prochaine Fête fédérale, ce qui représente 22'200 musiciens et le plus grand rassemblement au monde d'une fête de musique d'amateurs.

Elle revient sur la modification des cotisations et la mise en ligne du journal Unisono.

Elle nous informe également qu'une rencontre avec la Conseillère fédérale Elisabeth Baume Schneider a eu lieu.

Elle nous rappelle que le Programme Jeunesse et Musique (J+M) fête ses 13 ans. Malheureusement, le bilan est décevant, le but n'ayant pas été atteint. Il faudrait comme pour le sport, une loi fédérale pour la musique.

Monique PIDOUX COUPRY la remercie et la prie de transmette les salutations et la reconnaissance des musiciennes et musiciens vaudois à son comité directeur et aux instances de l'ASM.

Elle profite de l'occasion pour remercier René GARRAUX, banneret fédéral, qui pourra inscrire, tout comme son collègue remplaçant Jean-Louis PERRITTAZ, la plus longue carrière de banneret fédéral.

14) SCMV EVOLUTION

Monique PIDOUX COUPRY rappelle que l'année dernière le bilan de nos réflexions avait été présenté. Ce bilan entérinait une première phase tout en engageant une deuxième phase ; celle des actions à prioriser dans le respect de trois axes qui avaient été retenus :

- Communication, lobbying
- Proximité
- Relève

Dès lors et pour poursuivre, un Comité directeur (composé des présidents de commissions et du comité) s'est réuni, puis rejoint par le Président de l'AEM-SCMV, sa présence devenant très vite légitime pour mener nombre de travaux, tout comme celle de Daniel Guignard, responsable du camp. Travaux qui continuent d'être menés sous l'experte coordination d'Albin de Miéville.

Monique PIDOUX COUPRY explique que des contacts avec le canton, et plus particulièrement avec la Direction générale de la culture, laissent présager d'une bonne perspective, à tout le moins pour une partie des objectifs visés. Reste par ailleurs à inscrire et engager nombre de travaux dans un calendrier qui va évoluer et qui devrait se déployer courant 2026. Et pour ce faire, de construire ou reconstruire des cahiers des charges édifiants et plus attractifs pour toute personne intéressée. Néanmoins, ces travaux ne doivent pas être un frein à l'engagement de ressources humaines ; ils se doivent de cibler d'ores et déjà les compétences et responsabilités pour chacun des dicastères,

voire des missions, lesquelles risquent fort de se redessiner. Communication & Lobbying, réseaux sociaux, informatique, force de secrétariat sont des domaines que nous souhaitons fortement développer. L'appel est lancé aux personnes intéressées dans ces domaines, qui par leurs compétences pourraient s'impliquer activement dans la mise en place d'une future structure SCMV. Le fait de nous contacter ne vous engage en rien, n'hésitez pas, nous sommes là pour vous renseigner et échanger avec vous, poursuit Monique PIDOUX COUPRY.

Il n'en demeure pas moins, en amont, que des actions sont déjà entreprises et que les séances pour les directeurs déjà existantes ainsi que les séances décentralisées mises en place cette année font partie de ces actions en s'inscrivant dans les axes proximité et communication.

15) RETOUR SUR LES SEANCES DECENTRALISEES

Monique PIDOUX COUPRY explique que le CC a agendé quatre séances dans quatre régions et à quatre soirs différents de la semaine. Ce qui laissait libre cours à toute personne selon ses disponibilités de venir à l'une ou l'autre des séances.

Deux séances au printemps à Pomy et Forel-Lavaux et deux en automne à St-Prex et Yvorne ont réuni des représentants de 45 sociétés. Nous tenons à remercier les sociétés de musique de Pomy, Forel-Lavaux, St-Prex et Aigle de nous avoir accueillis à cette occasion.

L'ordre du jour que nous avions proposé laissait d'abord place à la présentation des tâches respectives des membres du CC ainsi qu'aux informations, rappels et sur l'échéancier avant de laisser place à l'échange.

Avant de donner libre cours aux discussions, nous avons rappelé nos réflexions au sein de notre instance, visant à repenser notre fonctionnement ; lequel pourrait se dessiner différemment par la mise en place de plusieurs commissions voire sous commissions plus ciblées sur certaines missions et qui permettraient de libérer du temps pour les postes clés ; ce qui permettrait pour ces derniers de canaliser leur énergie sur leur mission première

Puis libre discussion et échanges sur les points suivants :

- Développement du site internet SCMV : plus d'informations ou références pour répondre aux besoins des sociétés
- Plus de visibilité sur les réseaux sociaux
- Image de nos sociétés : comment faire ? et quid de la relève ? pourquoi ne pas imaginer un partage d'expérience entre sociétés ?
- Sponsoring – partenariat : quid de penser à plus large échelle au niveau de la SCMV et des sociétés membres ?
- Echanges sur l'organisation de girons qui sont à la peine
- Ecoles de musique – Multisite : certaines sociétés, dont leur école fait partie du Multisite, souhaiteraient que les professeurs encouragent davantage les jeunes musiciens à participer aux concours régionaux et qu'il y ait une meilleure collaboration pour les intégrer dans une société. Elles ont également relevé que l'école de musique Multisite identifie ses sites par le nom d'une localité et non d'une société de musique, ce qui ne met pas en avant la société elle-même.
 Addenda après vérification auprès de l'Ecole de musique Multisite.
 La promotion de l'enseignement et la pratique de la musique d'ensemble a toujours été un but premier de l'Ecole de Musique Multisite. Cela est présent tant dans les statuts de l'association que dans le cahier des charges des professeurs, auxquels la direction de l'Ecole rappelle régulièrement leur engagement.

La dénomination des sites d'enseignement de l'Ecole de Musique Multisite est le fruit d'une décision collective, sur proposition d'un groupe de travail qui en 2025 a réuni tous les membres de l'Association qui le souhaitaient.
Les écoles de musique ont la charge de la formation et encouragent la musique d'ensemble, mais il est toutefois indispensable que les responsables des sociétés de musique s'impliquent dans la promotion de leur ensemble auprès des élèves et de leurs parents.

Ce genre de séance a été bien accueilli. Sous cette forme, elles pourraient avoir lieu tous les deux ans par ex. Mais des séances plus thématiques pourraient être offertes plus régulièrement avec un ordre du jour assez en avance pour une bonne préparation.

Un compte-rendu de ces séances décentralisées paraîtra dans la prochaine édition du SCMV'Mag et le procès-verbal adressé ultérieurement à tous les présidents.

Et pour conclure, Monique PIDOUX COUPRY précise bien que ces séances ont permis d'échanger avec les sociétés, d'entendre leurs souhaits et que les points relevés n'ont mené à aucune prise de position/décision du Comité central.

16) COMMUNICATIONS DU CC ET COMMISSIONS

Avant de passer la parole à ses collègues, Monique PIDOUX COUPRY souhaite rappeler que :

- sur invitation de la part d'une société fêtant un anniversaire (jubilaire), la SCMV se fait un plaisir de leur offrir un cadeau et ce, il va sans dire pour des questions de calendrier que la demande se fasse dans un délai raisonnable,
- à son titre, elle ne refuse pas d'écrire quelques lignes dans un livret de fête en avouant honnêtement apprécier que la demande lui parvienne suffisamment tôt,
- à son titre toujours mais aussi au nom du Comité, elle remercie toutes les sociétés qui lui adressent des invitations à leurs concerts / événements. Vous vous doutez bien, poursuit-elle à leur intention, que nous ne pouvons toutes les honorer, mais le fait de les recevoir nous démontre que nos sociétés vivent et nous nous en réjouissons. Donc merci et félicitations pour tout ce que vous faites.

Didier BERARD reste à disposition pour toute demande d'aide concernant Hitobito. Quelques informations se trouvent sur le site Internet ou lui envoyer un mail à info@scmv.ch

Il informe par ailleurs que de nombreuses informations sont également disponibles sur les sites internet de nos partenaires :
- Infodesk de l'ASM sur windband.ch
- ardm.ch

Annonce SUISA :
- délai comme chaque année au 31 décembre,
- début janvier, la saisie est bloquée,
- les pièces peuvent être saisies à l'avance,
- rappeler au responsable SUISA qui est inscrit dans Hitobito de faire le nécessaire.

Mise à jour des données :
- Adresse postale et mail de la société actualisés afin de nous permettre de vous contacter, de vous transmettre les courriers et convocations.
- Mettre à jour les « Informations » de la fiche de la société. En particulier l'email de contact de la société. A défaut, ce sera l'email du président qui est utilisé.

- Ce sont ces données, comme affiché à l'écran, qui sont extraites par notre secrétaire pour obtenir les coordonnées de votre société.
- Mettre à jour également les responsables principaux : président dans le comité, administrateur et responsable SUISA, directeur de la société. Les emails sont appréciés, en particulier par la Commission de musique pour s'adresser aux directeurs et les inviter aux séances qu'elle organise.
- Mettre à jour les adresses postales pour les abonnées au SCMV'Mag.
- Mettre à jour la liste des membres.

Opération LoRo :
- Informations dans le prochain journal SCMV'Mag.

Françoise GOLLIEZ informe que l'Agenda régional est à disposition dans le SCMV'Mag et sur le site alors n'oubliez pas d'annoncer vos manifestations sur le site SCMV. Elle rappelle que le journal SCMV'Mag est un moyen de communication officiel mais explique qu'il doit être aussi le reflet des activités musicales de notre canton. Alors, précise-t-elle, si vous organisez un événement particulier, un camp musical, si vous désirez nous partager un projet que vous avez à cœur avec votre société ou avec votre école de musique (concert, spectacle, anniversaire, inauguration d'une nouvelle bannière ou des nouveaux uniformes, animation musicale, présentation d'instruments à l'école, etc) ou par exemple si une personne de votre société mérite des honneurs et d'être dans le journal, n'hésitez pas, soit à préparer vous-même un article que l'on se fera un plaisir de publier ou alors prenez contact avec moi pour en discuter. Lors des séances décentralisées, nous avons fait aussi le point sur le journal et sur la communication en général. Il est vrai que beaucoup de communications passent désormais par les réseaux sociaux (nous sommes en retard de ce côté-là, mais nous y réfléchissons). En posant la question, il semble que le journal soit encore lu par certains d'entre vous et d'autres préféreraient une version en ligne. Pour l'instant, nous maintenons le journal avec un abonnement annuel de 150 francs par société pour 10 journaux, mais nous le mettrons également directement en ligne à sa sortie sur le site SCMV pour ceux qui lisent sur leur portable.
Maintenant attention aux délais pour la publication de vos articles. Sachant que le journal sort 4 x par année et qu'il faut environ un mois entre le moment où je reçois tous les articles et le moment de l'envoi du journal dans vos boîtes aux lettres. Donc c'est important d'anticiper lorsque vous voulez qu'un article sorte dans les délais par rapport à vos événements.
Pour terminer, Françoise GOLLIEZrappelle que ce sont les sociétés qui mettent à jour les adresses et choisissent les bénéficiaires du journal en version papier SCMV'Mag et pour cela il faut se rendre dans Hitobito. Il y a sur le site SCMV un tutoriel d'aide.

Pierre-André MARTIN fait un rappel concernant les inscriptions pour la FFM2026 et concernant les inscriptions pour l'annonce des jubilaires.

17) PROPOSITIONS DES SECTIONS

Aucune proposition des sections reçue.

L'Association Romande des directeurs de musique est représentée par son président, Sébastien CHETELAT. Monique PIDOUX COUPRY a le plaisir de lui passer la parole.

Quelques points relevés :

- Arrivée au comité de deux personnes de renom
- Site internet : liste de jurys, exemple de contrat de direction, recherche de directeur, newsletter
- Membres actifs : 150
- 2 master class avec la participation de plus de 50 directeurs
- Mise en avant lors de 2 Kiosques à Musiques (RTS)
- Présence lors de la FFM2026, participation à l'organisation au concours des chefs d'orchestre

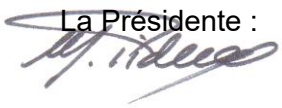
Monique PIDOUX COUPRY le remercie et le prie de transmettre les meilleurs messages de la SCMV à l'ARDM.

18) DIVERS

Aucun divers.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2025 est levée.

La Présidente :



Monique PIDOUX COUPRY

La Secrétaire :



Lyliam OCCHIPINTI

Annexe :

- Rapport de la Présidente du Comité central

Assemblée des délégués de la
Société Cantonale des Musiques Vaudoises

L'Isle, le 1er novembre 2025

RAPPORT DE LA PRESIDENTE 2025

Chères musiciennes, Chers musiciens,

Comme chaque année, depuis 10 ans, c'est plaisir pour moi de présider l'Assemblée des délégués de la SCMV.

Et comme je le dis depuis toutes ces années, à mon titre je ne suis que la porte-parole d'une instance composée de membres qui oeuvrent tous pour la même cause.

Je tiens à remercier mes collègues de comité, à savoir :

- Lyliam Occhipinti, secrétaire
- Françoise Golliez, resp. SCMVMag
- Didier Bérard, informaticien responsable de la gestion du site, de la SUISA et responsable du secteur finances
- Pierre-André Martin, resp. service des membres
- Christian Indermühle, resp. archives et logistique

Travaille également au secteur des finances en tant que comptable, Pascal Golliez, que je tiens à remercier vivement pour son aide précieuse.

Je ne saurai manquer également de remercier les membres de la Commission de musique, de la Commission technique des tambours et les responsables du camp de musique pour leur engagement et pour leur travail.

Remerciements aussi au Comité de l'AEM-SCMV pour leur travail et leur collaboration et enfin à la Commission permanente en charge de l'organisation du CVSPE (Concours vaudois des solistes et petits ensembles).

Hors la Fête des jubilaires, le Festival de musique légère, le camp de musique, l'Assemblée des délégués, la cérémonie de remise des instruments LoRo, le Concours vaudois des solistes et petits ensembles, nous avons eu de nombreuses délégations au niveau régional et cantonal. Et c'est avec plaisir, comme toujours d'ailleurs, que nous avons participé aux girons, mais aussi à des jubilés de sociétés. Je tiens à ce propos à préciser que le Comité cantonal, s'il en est informé dans des délais raisonnables, se déplace très volontiers à ce genre de manifestation. Une occasion pour la société jubilaire de recevoir les félicitations et un cadeau de sa faitière. Sachez aussi que si votre société inaugure une nouvelle bannière, nous nous déplaçons très volontiers avec la bannière cantonale. N'hésitez donc pas !

Le comité, toute ou partie selon les événements, participent également chaque année à :

- Assemblée de l'Association vaudoise des musiciens vétérans fédéraux
- Assemblée AEM-SCMV
- Assemblée VAUD Associations et aux Assemblées cantonales de ses membres, à savoir celles des chanteurs, accordéonistes, gymnastes, footballeurs, tireurs, paysannes et jeunesses

- Festi Musiques de Moudon
- Rencontre romande et tessinoise de musique
- Assemblées cantonales des musiques NE, JU, GE, FR et VS
- Assemblée suisse des musiques
- Et pour les présidents de comité et commission de musique aux séances ASM les concernant.

Au niveau du comité central, nous avons organisé 4 séances décentralisées dans le but de se rapprocher de nos sociétés membres et de pouvoir partager et échanger dans un cercle plus convivial qu'une assemblée très statutaire telle que celle de ce jour. Les présidents de sociétés y étaient conviés et pouvaient venir accompagnés d'autres membres de leur comité. Je vous en parlerai plus en détail au point de l'ordre du jour.

Le comité directeur de la SCMV, composé des présidents de commissions et du comité central, s'est réuni à plusieurs reprises cette année ; reprenant le suivi des travaux déjà engagés dans le cadre de ce que l'on a appelé « SCMV Evolution ». Je vous en parlerai également tout à l'heure.

A mon titre, j'ai rejoint le Comité de VAUD Associations depuis mai dernier. Et c'est tout plaisir pour moi de pouvoir m'y investir. Plaisir d'autant plus grand, et je l'avoue sans flagornerie, pour avoir fait partie du groupe de travail ayant donné naissance à dite association. Composé de représentants des comités des associations cantonales de la gymnastique, du football, du tir, des jeunesses, des paysannes, du chant, des accordéonistes et de la musique à vent, et présidé par Patrick Simonin, député et par ailleurs ancien président FVJC, notre comité ne manque pas d'objets à défendre, tant nombre de préoccupations nous sont communes, telles que la relève et la reconnaissance de notre insoupçonné pouvoir social, pour ne citer qu'elles. Même si tout cela on le sait, qu'on l'a déjà entendu, je me plais à le répéter, car tout en défendant nos causes respectives, nous devons garder à l'esprit que nous ne sommes pas les seuls confrontés à des difficultés de tout ordre, puisque nous représentons ensemble, ce qui n'est pas négligeable, quelque 85'000 membres actifs dans le canton. Et si je devais rêver à l'échelle cantonale nos actions, je dirais qu'en élargissant notre marche à tous les membres et en les invitant à ne faire ne serait-ce qu'un pas chacun mais ensemble, on atteindrait (avec une moyenne de 73 cm par pas) une distance parcourue de quelque 63 km ; ce qui dirige bon nombre de nous tous vers les autres en empruntant indubitablement le chemin de la capitale pour défendre nos intérêts. La politique des petits pas…vers une nouvelle voie avec, avec comme Grand Conseil… celui de s'unir pour défendre.

Et c'est fort de cette image, que dans le cadre de VAUD Associations, un groupe de travail composé des représentants du chant, de l'accordéon et de la musique à vent, souhaitant se faire mieux connaître, notamment dans les écoles, se sont rencontrés à plusieurs reprises. Nous avons déjà eu des contacts avec le département de l'enseignement et de

la formation professionnelle. Je ne sais, en toute honnêteté, si nos pas atteignent les 73 cm, mais ce que je puis assurer c'est que tous, de part et d'autre, alignons les notes en espérant jouer sur la bonne portée.

Donc à vous sociétés de la SCMV, forte de 3'000 musiciens, pensez qu'à chaque pas que vous faites en avant, vous tracez la voie pour celui qui vous suit, et que lors de parade à chaque pas arrière, vous prouvez savoir être reconnaissant de ce qui a déjà été fait par les autres. Continuez donc à marcher en jouant ou à jouer en marchant ; qu'importe son sens, pourvu que vous ne cessiez d'éveiller l'envie en paradant.

Vous et nous, finalement, faisons pas mal (comme on dirait dans notre beau canton) pour faire perdurer notre bel art populaire et ce, sans forcément nous en rendre compte. C'est peut-être pour cela qu'autrui ne s'en rend pas compte non plus. C'est à ce stade-là que nous devons vraisemblablement être plus audacieux.

Et je terminerai, Chers présidentes et présidents, représentants des sections membres, en vous rappelant que nous sommes à votre écoute et à votre disposition en cas de besoin. N'hésitez pas à nous contacter. Aujourd'hui puissiez-vous être le relais auprès de vos musiciennes et musiciens pour leur faire part de nos encouragements, de nos félicitations pour tout ce que vous faites.

Et pour savoir si vous le faites bien pour les autres, commencez à le faire bien pour vous ; et vous trouverez la réponse.

Merci de votre attention.

Monique Pidoux Coupry
Présidente SCMV